



Fédération Française
de **Pétanque** et de **Jeu Provençal**

COMITE

DIRECTEUR

Réunion des 05 et 06 juin 2026

Cette réunion s'est tenue à Marseille les 05 et 06 juin 2026

- Etaient présents :* *Mmes Véronique BAJOLLET, Céline BERNARD, Jocelyne BRANDI, Marie-Ange CARLIER, Evelyne CHAPILLON, Gaëlle CAUVIN, Claire GAUDILLIERE, Chantal MONROCHE, Sandrine NOEL, Gwenaëlle PAUGAM, Brigitte SANS, Corine VEROLA et Fabienne VIGUIE*
MM. Rolland ARMAND, Romain BARRE, Pascal CHIRAND, Eric DORIZON, René EVRARD, Michel LE BOT, Jean-Marie MARAUX, Michel POGGI, Michel ROBERT, Jean-Philippe SANTUCCI.
- Y participaient :* *M. Xavier. GRANDE, Directeur administratif et financier*
M. Patrice RODRIGUEZ, Directeur Technique National
M. Charles-Baptiste AGOSTINI Conseiller Technique National le vendredi
M William ROUX, Conseiller Technique National le vendredi
- En visio :* *Richard PAPON (le samedi), Didier SCHMITT, Karine SCHMITT, Laurence SIMI-LAHOZ, Philippe STEPHANT, Laurent VAISSIERE et Alain VORILLION*
- Excusés :* *Mmes Maryse DUCHENE-DROFF, Christelle MARTELET*
M. Laurent BOURLET, Jean-Pierre IANNARELLI
- Absent :* *M. Christophe SARRIO*

I. ALLOCUTION D'OUVERTURE (Michel LE BOT)

Bonjour à toutes et tous. Merci pour votre présence ici à Marseille ou en visio pour participer à cette nouvelle réunion du CODIR.

Cette réunion est particulièrement importante car elle doit nous permettre de prendre des décisions qui redessineront ou pas la forme que nous voulons donner à la vie sportive fédérale tout au long de la saison, mais également, la place que voulons pour des publics prioritaires, les jeunes, avenir de notre Fédération et les féminines actrices déterminantes de nos disciplines, mais également pour le Jeu Provençal. Pour cela, il faut accepter d'avoir comme ligne directrice l'intérêt général, au détriment de réaction corporatiste ou territoriale.

Mais avant cela, je suis toujours surpris et attristé de voir qu'entre nous la solidarité est parfois mise à mal. Il y a assez de gens pour nous critiquer pour ne pas faire de même entre nous. Nous sommes bénévoles. Ainsi, le manque de considération, les suspicions ou les attaques peuvent éroder l'envie de s'investir plus ; ils peuvent fragiliser même les plus forts d'entre nous. La bienveillance n'est pas un « gros mot ».

Je pense que la vie d'élus est suffisamment contraignante pour ne pas devoir en plus assurer ses arrières.

Depuis que je suis président, je n'ai cessé de répéter qu'il faut être précautionneux et faire attention à ses propos, ses attitudes tant sur les terrains que les réseaux. Tout est sujet à provoquer de la crispation, à interprétation ou de personnes mal intentionnées et il est lassant pour moi, de devoir le répéter sans être entendu.

Comme, il est lassant de répéter que le travail administratif au sein des clubs, des CD, des CR contribue au bon fonctionnement de l'institution et préserve les dirigeants. Si ce discours ne passe pas, peut-être devra-t-il être porté par d'autres.

Des connaisseurs en matière de jeu de pétanque, de jeu provençal ou d'organisation de manifestations il en existe pléthore et des idées de réformes également. Mais porter une structuration, le développement d'une discipline, l'organisation de nos clubs, de nos CD, CR ou fédération, il y en a un peu moins car ce n'est ni sexy, ni porteur électoralement parlant. Et pourtant, l'avenir d'un sport et d'une fédération passe également par ces stades de transformation s'il veut être crédible et respecté.

Il faut être capable de porter ces transformations en même temps : pas l'une avant l'autre, pas l'une au détriment de l'autre mais l'une et l'autre au service d'une ambition, d'un dessein.

Cela passe par la réflexion et la formalisation des idées et des projets, pas simplement des discussions ou des débats. Il faut des arguments opposables aux tiers si nous voulons être entendus.

Nous avons depuis bientôt six ans fait bouger des lignes et nous pouvons être fiers de voir que le nombre de nos adhérents, malgré tout ce que l'on nous promettait comme déboires, est en constante évolution. Et nous n'avons eu pour ce faire ni l'héritage des JO ou des mondiaux, simplement la force de la conviction, de la rigueur et du travail.

Des contempteurs, il y en aura toujours et il faut qu'il y en ait pour mesurer l'impact des résultats, mais il ne faut pas se contenter de cela et se reposer car un millier (à la pétanque 1 milliard) de fois sur le métier tu remettras l'ouvrage.

Nous arrivons bientôt à mi-mandat et je sais que certains préparent leur stratégie, rien de plus légitime, l'ambition est un moteur puissant.

Pour l'instant, je suis au travail, tourné vers cet été et les CHF. Après c'est une autre histoire.

II. SITUATION FINANCIERE (Jean-Marie MARAUX)

Je débute avec le nombre de licenciés à la date du 31 mai : 312 055. Nos prévisions budgétaires sont dépassées puisque nous avons acté avec la commission des finances une recette de licences sur une base de 310 000 licenciés. Et si nous comparons aux chiffres de 2025 à date équivalente du 31 mai, nous sommes en avance 9 446 licenciés (en 2025, 302 609 pour

312 055 au 31 mai 2026). Nous comptons également 5 725 clubs affiliés.

D'autre part, une autre bonne nouvelle avec, à ce jour, un nombre de mutations de 25 628 (273 Elite, 3241 Honneur et 22 114 Promotion et non classé), soit une recette de 614 060 € pour une prévision budgétaire de 500 000 €.

Pour ce qui est de la nouvelle recette des 1 € par participant sur les championnats qualificatifs aux championnats de France, nous enregistrons un montant provisoire de 510 000 €, soit plus de 30 000 € par rapport au budget de 480 000 €, budget basé sur les chiffres de 2025. La participation à nos qualificatifs est donc en hausse dans les CD.

Pour la finale de la Coupe de France des clubs à DOUAI, nous avons reçu la prise en compte d'une subvention de 15 000 € par le conseil régional des Hauts de France.

Pour le dossier de l'emprunt de 5 millions € concernant le financement du centre national Michel DESBOIS à CHOMERAC, nous analysons les propositions des banques consultées (Crédit Mutuel, BP Aura, Société Générale et Crédit Agricole).

Nous avons procédé à l'appel au versement de l'acompte sur les licences 2026 pour nos comités, qui était à régler avant le 15 avril 2026. Nous avons reçu 100 % des règlements de nos comités en métropole. Seuls certains comités outre-mer sont en attente de paiement. Mais pour eux, nous régulariserons lors du solde de la FF2026.

L'enveloppe pour la subvention ANS 2026 pour les Comités et les clubs, s'élève à 294 500 €. Nous aurons un retour de Fabienne et Corentin sur la réunion de la commission qui s'est tenue le 28 mai en visioconférence. Pour la nouvelle Commission d'Objectifs Territoriaux (COT) qui gère les aides à nos comités en remplacement de l'aide aux déplacements aux championnats de France, une réunion se tiendra courant juin.

Pour terminer, je demande à tous les responsables de commission de bien vouloir travailler dès maintenant sur vos prévisions budgétaires en fonction des projets, sur les exercices 2027 et 2028 qui pourront bénéficier de la hausse du prix de la licence.

Dernier petit rappel de fonctionnement à l'attention des responsables de commissions et de services : pour toutes vos réservations déplacement, hôtellerie et repas pour vos missions, nous vous demandons d'adresser vos demandes au secrétariat de la FFPJP (Romain) qui se chargera des réservations en respectant les barèmes de notre règlement financier.

Autre rappel pour les élus et les arbitres qui officient sur les championnats de France, les repas pris sur place sont pris en compte par le Comité organisateur et aucune autre demande de remboursement de repas ne sera pris en compte (sauf les frais de repas lors du déplacement aller et retour).

III. **MARKETING**

En début d'année, une réflexion a été menée afin de trouver de nouvelles ressources. En réalité, plusieurs dispositifs existent et sont en place mais restent à développer. Aussi, nous avons lancé une consultation le 23/03/2026 (close depuis le 24/04/2026) pour rechercher une agence marketing.

Deux lots étaient définis :

- Lot 1 : Agence sponsoring national – Régie publicitaire
- Lot 2 : Monétisation YouTube et brand content

Nous avons reçu quatre candidatures : OConnection, STARKN Agency, TwoCircles et Vroom.

Résultat : Au regard des offres reçues et de l'analyse menée par nos services et notre consultant, nous entrons dès lundi 8 juin en négociation exclusive avec la société OConnection pour finaliser la relation contractuelle à mettre en place.

Le comité directeur valide le choix

IV. DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

- **Présentation des actions de la DTN : *annexe 2 Bilan intermédiaire DTN Juin 2026***
- **Honorabilité** : pas de changement depuis la dernière réunion / Affiche : Stop aux violences
- Annulation du Campus d'entraînement : questionnement sur le manque de participants
- **Le compagnonnage en région (Charles Baptiste AGOSTINI)**

Régions visitées : Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes, Grand Est

L'ambition première de ce compagnonnage était véritablement l'accompagnement professionnel des CTFR afin d'assurer une prise de conscience des nouveaux enjeux pour la fédération en matière de développement tout autant qu'une évaluation des besoins en termes d'outils et de formation professionnelle pour mener à bien ces missions.

Puis est venue la prise en compte de l'importance d'accompagner le binôme élu/professionnel pour une plus grande efficience.

Enfin, l'opportunité a été saisie de réaliser un audit des territoires pour que le CODIR puisse pleinement se rendre compte de la situation des organes déconcentrés de la fédération en 2026, à mi-mandat, afin de réévaluer son projet politique en lien avec ses comités et dans l'objectif de renforcer son image et son attractivité auprès des milliers de pratiquants qui nous échappent et de fédérer les clubs en marge du réseau associatif fédéral.

Bien évidemment, ce n'est qu'une première étape ! Cela doit entraîner un plan d'actions empreint d'un nouveau mode de pensée qui pourrait contribuer à sortir la fédération d'une simple logique d'organisation de compétitions, tout en conservant ce socle essentiel et porteur de traditions au service notamment du secteur de la performance.

Les éléments qui vont vous être présentés doivent nous permettre d'établir de nouvelles bases stratégiques qui doivent nous inciter à modifier notre image, nous permettre d'être reconnu comme un opérateur impliqué dans le portage des politiques publiques en faveur du sport, comme un acteur d'intégration dans le secteur social et de la santé et le bien-être par le sport ainsi qu'un objet d'intérêt et d'attraits pour les partenaires potentiels du secteur économique.

Le calendrier pourrait s'avérer particulièrement favorable dans les mois à venir. Cela pourrait coïncider avec, d'une part, la préparation de la prochaine mandature mais d'autre part, et surtout, avec l'entrée dans le nouveau centre fédéral et devrait profiter d'une communication enthousiaste dans le sens d'une modernisation du positionnement et des actions fédérales.

De l'avis de tous ceux qui y ont participé, ce compagnonnage a tissé du lien entre la fédération et ses comités régionaux. Il a été perçu comme un signe de confiance et d'intérêt. Qu'il serve au mieux la concrétisation d'une approche fédératrice et ouverte sur l'avenir !

La DTN adresse tous ses remerciements aux présidents qui nous ont accueillis.

➤ **Formation :**

Présentation du bilan d'enquête de satisfaction **Annexe 3**

Bilan Enquête de satisfaction formation fédérale **Annexe 4**

V. COMMISSIONS

1. Coupe de France jeunes (Gaëlle CAUVIN)

Le comité directeur vote le démarrage en 2027

2. Centre National

Le projet avance, voici les étapes du dossier

20 mai : Réunion visio avec la Préfecture d'Ardèche

29 mai :

- Lancement de la consultation marché de travaux
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture d'Ardèche (FNADT)

02 juin : délivrance du permis de construire par la mairie de Chomérac

8 juin :

- Lancement consultation « dommage/ouvrage » et « suivi environnemental de chantier »
- Mise à disposition de Laurie UMANO à 50% pour le suivi de notre projet (contrat de 24 mois pris en charge par la FFPJP)

06 juillet : Date limite de remise des offres pour le marché de travaux

29 juillet : CODIR en visio pour le choix des entreprises

Septembre / octobre : Signature du marché et démarrage des travaux

3. Pétanque Tour

Nous espérons pouvoir organiser 4 ou 5 étapes, mais 2026 étant une année électorale, cela n'a pas été possible

Une étape s'est déroulée à Cambray et une autre au Stade de France dans le cadre du partenariat avec le Crédit Mutuel (en lien avec l'association 1^{er} de cordée).

Le dossier est envoyé à tous les membres du CODIR qui peuvent se mettre en contact avec de potentiels organisateurs.

4. Handipétanque (Eric DORIZON)

Présentation du cahier des charges : **Annexe 5**

Nous sommes à la recherche d'un stagiaire : voir proposition en **Annexe 6**

5. Discipline (Michel POGGI)

Nous constatons une recrudescence des dossiers : nous en sommes actuellement à 27 dossiers depuis le début d'année pour un total de 28 l'année dernière.

- 27 suspensions jusqu'à comparution
- 2 affaires en cours en Fédérale
- Affaire de la coupe de France : 3 mois fermes

6. Réforme du calendrier fédéral (Jean-Philippe SANTUCCI)

Le calendrier 2027 est validé par le comité directeur. **Annexe 1**

Rappel : les résultats doivent être validés pour le **mercredi** qui suit les championnats ! La règle existait mais n'était pas appliquée, elle va désormais l'être. Les non-inscrits ne participeront pas au championnat de France.

La commission se réunira début septembre pour proposer un calendrier 2028 en tenant compte des modifications déjà actées : modalité des championnats, ranking, ...

7. Arbitrage (Evelyne CHAPILLON)

Ce début de saison est très compliqué pour certains de nos collègues. En effet, à la suite des diverses corrections des examens départementaux, régionaux et nationaux, certains candidats remettent en question la notation. Et certains sont très procéduriers.

Nous avons un correcteur, arbitre international, qui a reçu des menaces de mort à la suite de la correction. Il a rédigé un rapport. Son dossier est passé en conciliation par son comité. Il a déposé plainte.

Nous n'avons jamais eu tant de problématiques. Nous nous posons la question : les arbitres du PNA devraient-ils corriger tous les examens de France ? Cela représente un lourd travail certes, mais nous voulons protéger les membres des CDA qui démissionnent régulièrement par manque de soutien dans certains comités.

Dans certains comités, les arbitres se mettent déjà en retrait pour des incidents graves. Il est inadmissible que tous les Week-end certains joueurs fassent ce qu'ils veulent. Les arbitres font des rapports, mais certains présidents de comité ne prennent pas conscience de l'ampleur de la gravité des faits.

Les championnats départementaux, régionaux et les nationaux ont débuté et nous avons déjà des retours négatifs. Certains organisateurs ne veulent pas régler les indemnités aux arbitres ; certains ne veulent pas d'arbitres, d'autres ne prennent pas en charge les chambres, ou les obligent à partager les chambres à plusieurs. Le cahier des charges de certains nationaux n'est pas respecté.

Le barème fédéral des indemnités des arbitres n'est toujours pas respecté dans certains comités, et certains nous disent que ce n'est pas une obligation puisque chaque comité fait ce qu'il veut.... Nous rappelons que le barème fédéral se doit d'être appliqué. Comptant sur la responsabilité des comités concernés pour rectifier, tous les arbitres se doivent d'être indemnisés après les compétitions qu'ils soient membres de club ou comité.

Dans ce contexte, il est difficile de mobiliser des licenciés pour qu'ils rejoignent le corps arbitral. Les licenciés ont peur se faire menacer ou agresser. Il faut que nous retrouvions dans nos manifestations le plaisir de se rencontrer dans une ambiance sereine pour que nous puissions donner envie aux licenciés de franchir le pas et agrandir le cercle des arbitres. La DTN contribue à la lutte contre la violence. Une nouvelle affiche va être diffusée. Espérons que cela marque nos licenciés et qu'ils prennent conscience que la violence n'aboutit à rien.

Une campagne de sensibilisation pour le recrutement des arbitres va être lancée sur les réseaux sociaux avec une affiche pour que nous transmettions notre passion de l'arbitrage à un plus grand nombre de licenciés, et surtout des jeunes. (Merci à Clément et son équipe pour son aide sur ce dossier).

Le centre de formation a déjà transmis à tous les Comités départementaux, la campagne d'inscription, pour les demandes de formation initiale préparative à l'examen. Espérant que nous aurons plus de candidats, j'ai déjà des retours. Certains comités se mobilisent depuis que les concours sans arbitre ne sont pas validés.

Rappel : les inscriptions sont à transmettre auprès du centre de formation avant le premier juillet pour les autorisations de formation. Pour les candidats, la clôture des inscriptions est fixée avant le premier octobre. Devons-nous imposer un arbitre pour un nombre d'équipe dans les CDC ? Les candidats doivent être motivés et surtout passionnés pour rejoindre notre corps arbitral qui est passionnant malgré ces problématiques.

Les arbitres se doivent d'être exemplaires. En ce début de saison, quelques collègues devraient se remettre en question : passage devant les sous commissions des traitements fautes.

Un collègue arbitre national a été suspendu d'arbitrage pour une durée de 12 mois ferme, plus six mois avec sursis.

Un arbitre international a refusé d'être présent à un recyclage car le formateur avait un grade inférieur au sien. Comme il est stipulé dans nos textes, cet arbitre a reçu un courrier en lui indiquant qu'il n'était autorisé à officier sur aucune compétition jusqu'à son nouveau recyclage.

Un collègue s'est révélé positif lors d'un contrôle d'alcoolémie ; le dossier est en cours.

A ce jour, pour l'honorabilité du corps arbitral, un premier envoi a été transmis le 7 avril dernier. 91,26 % de mails ont été délivrés et seulement 57,05 % ont été ouverts par nos collègues. 81,05% ont répondu à l'honorabilité. Nous avons relancé hier, et après vérification 24 arbitres nationaux, européens et internationaux n'ont pas fait la démarche.

Tout n'est pas négatif et heureusement ! En effet, notre corps arbitral français sera à l'honneur sur de nombreuses compétitions européennes, mondiales à savoir :

Eric DOINEL et Blandine VELTIN - 17-21 juin - Lorca (Murcie), ESPAGNE : Championnats d'Europe individuels et en doublettes.

Dimitri DODARD - 3-6 octobre - Loutraki, Grèce : Championnats d'Europe juniors et espoirs.

Mickael MALHERBE et Mathéa BRUNI - 8-11 octobre - Loutraki, Grèce : Championnat d'Europe féminin de tir de précision et en triplettes.

Lydie MALLET et Bernard PEIRONNE - 5-8 novembre, Sin-le-Noble, France : Coupe d'Europe des clubs.

Jean Paul LABORIE – 31 juillet -2 août. Santa Suzanna. Espagne : Championnat du monde Jeunes

Evelyne CHAPILLON, Frédéric DELAUNE, et Dominique LE BOTS – 20 au 25 août. Tarente, Italie.

Daniel LANTSOGHT et Daniel RIVES préparent l'examen d'arbitre international, nous leur souhaitons toute la réussite pour qu'ils viennent agrandir la famille des arbitres.

8. Classement/ranking(Jean-Philippe SANTUCCI)

Attribution d'un nombre de points identique dans toutes les régions en fonction de la grille initiale.

L'idée est d'appliquer un critère de pondération en fonction des joueurs qui participent à la compétition: attribution d'un coefficient en fonction de la moyenne des points des joueurs présents.

Il faut que le calcul puisse être mis en place de façon automatique pour être efficace

Ce classement devient une référence nationale.

Faut-il garder la classification actuelle ou on passe sur ce classement national ?

Vote du CODIR sur la réforme de la classification Contre = 0 Abstention = 0 POUR à l'unanimité

9. COT (Fabienne VIGUIE)

Comme évoqué lors de l'atelier du Congrès et du CODIR de février, la commission s'est réunie afin de travailler à l'amélioration de son outil afin d'ajuster au mieux les aides de la Fédération.

Pour 2026, la commission propose des sommes de financement par niveau en lien avec les actions de développement tant pour les CD que pour les CR.

Comités départementaux :

- Niveau 0 : entre 0 € et 1 500 €
- Niveau 1 : entre 0 € et 2 500 €
- Niveau 2 : entre 0 € et 3 500 €
- Niveau 3 : entre 0 € et 4 000 €
- Niveau 4 : entre 0 € et 4 500 €

Comités régionaux :

- Niveau 0 : entre 0 € et 3 500 €
- Niveau 1 : entre 0 € et 4 500 €
- Niveau 2 : entre 0 € et 6 500 €
- Niveau 3 : entre 0 € et 8 500 €

La proposition est validée par le CODIR.

Les critères permettant de définir un « petit comité » ou « petite région » a été affinée en tenant compte des éléments suivants :

- Moins de 1500 licenciés,
- Moins de 30 clubs affiliés,
- Moins de 5 éducateurs formés dans l'année,
- Budget inférieur à 110 000 €.

Les organes concernés feront l'objet d'une attention particulière de la commission COT au moment de l'attribution de l'enveloppe annuelle. Ils étaient 15 en 2025.

La proposition est validée par le CODIR.

A noter qu'il sera tenu compte d'éléments supplémentaires : transmission du carnet de bord, réponse aux questions d'une enquête par exemple, retour honorabilité, ... pour ajuster le versement.

10. ANS/PSF (Fabienne VIGUIE)

L'enveloppe 2026 s'élève à 294 500 € au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2026.

Les dépôts de demandes sont clôturés depuis le 03/05/26, nous avons enregistré 164 dossiers présentés à la commission qui, après analyse donne pour suite :

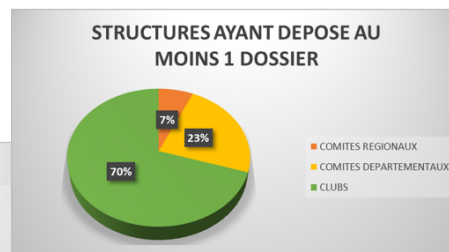
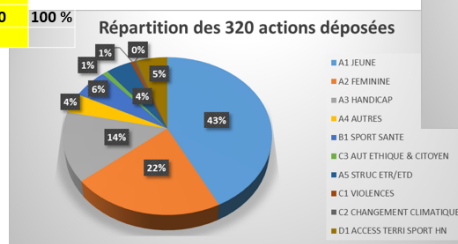
- 24 dossiers rejetés car non éligibles,
- 20 dossiers éligibles mais non retenus car ne correspondant pas aux critères de priorisation,
- 120 dossiers éligibles assortis d'une proposition qui a été adressée à l'ANS.



Bilan statistique de la campagne

ACTIONS	NOMBRE D'ACTIONS DEPOSEES			
	2024	2025	2026	
A1 JEUNE	149	125	136	42,5 %
A2 FEMININE	59	62	69	21,6 %
A3 HANDICAP	34	30	46	14,4 %
A4 AUTRES	14	14	13	4 %
A5 STRUC ETR/ETD	X	13	14	4,4 %
B1 SPORT SANTE	16	16	19	5,9 %
C1 VIOLENCES		2	2	1 %
C2 CHANGEMENT CLIMATIQUE	5	2	1	0,3 %
C3 AUT ETHIQUE & CITOYEN		3	3	1 %
D1 ACCESS TERRI SPORT HN	23	17	17	5,3 %
TOTAL	300	284	320	100 %
AVOP	8	X	X	

STRUCTURES	NOMBRE DE STRUCTURES AYANT DEPOSE AU MOINS 1 DOSSIER			
	2024	2025	2026	
COMITES REGIONAUX	11	11	11	7 %
COMITES DEPARTEMENTAUX	43	32	38	23 %
CLUBS	114	114	115	70 %
TOTAL	168	157	164	100 %
AVOP (clubs + CD)	2+1	X	X	



www.ffpjp.org

11. Nationaux (Romain BARRE)

Point sur les délégations.

Remarque : certains organisateurs déposent des demandes de nationaux avec inscriptions à 15 € qui sont validées par les régions. Ils ajoutent ensuite 5 € de frais. Il est rappelé que le montant total des mises doit figurer dans la demande.

Une réunion a eu lieu avec les organisateurs de La Marseillaise. Comme prévu, le dimanche soir, les joueurs qualifiés devront avoir une licence. Le CD 13 mettra un dispositif en place (Les joueurs concernés seraient licenciés au club 13 et le prix appliqué serait uniquement à hauteur de la part fédérale).

Pour la première fois, le dimanche matin, les parties se disputeront en 2 tours pour limiter les sites et le nombre d'arbitres

VI. DATES DES REUNIONS 2026

25 et 26 septembre 2026 à MARSEILLE

13 et 14 novembre 2026 à MARSEILLE

17 décembre 2026 à VALENCE

CONGRES FEDERAL les 18 et 19 décembre 2026 à VALENCE (26)

(Fin de la réunion : à 17h00)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.
Laurent BOURLET

Le Président de la F.F.P.J.P.
Michel LE BOT

Relevé de décisions concernant le calendrier

Cadre : étaler les compétitions sur l'année civile pour retrouver de la cohérence.
Travail « en collaboration » avec le collège des régions

Changements 2027

- La saison sportive passe sur l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- CNC en début de saison (les comités pourront se caler sur ces dates pour organiser leurs CDC et CRC).
- Les dates des championnats des jeunes sont fixées.
- Organisation de la Coupe de France à Pétanque sur une seule année sportive avec création des plateaux de zone visant à regrouper les 3 tours. De ce fait, il y aura 2 finales en 2027. Celle de la saison 2026/2027, le vainqueur sera qualifié pour la coupe d'Europe des Clubs en novembre 2027. Le vainqueur de la Coupe de France 2027 sera qualifié pour la Coupe d'Europe 2028.
- Création d'une Coupe de France Féminines dès 2027, même règlement que la CDF existant actuellement. Calendrier, aux mêmes dates que la CDF de France actuelle.
- Création d'une Coupe de France Jeunes
- Les dates des compétitions des clubs, finales et circuits sont fixées.
- Alternance des championnats départementaux et régionaux visant à soulager les bénévoles.
- Création du Championnat de France Jeu Provençal Triplettes mixtes
- Championnat de France de Tir de Précision Féminines et Masculines maintenu mais date modifiée (en amont du CHF tripléte Masculins & Féminins)
- Modification du classement des joueurs, création d'un classement national afin d'établir une hiérarchie sportive. La classification réformée sera établie sur une base départementale.

Changements 2028

- Championnats régionaux organisés sur le 1^{er} Trimestre sur la base des champions départementaux de l'année précédente sur une modélisation à parfaire avec le collège des régions
- Organisation des qualifications du Championnat de France de Tir de précision en 2028 sur un modèle différent en sélectionnant un tireur parmi les équipes championnes ou vice-championnes régionales
- Réforme du championnat de France tripléte.